



TRÉSOR
DE LIÈGE

TRÉSOR DE LIÈGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

bpost
PB-PP
BELGIË(N) - BELGIQUE

P405108 – Bureau de dépôt Liège X – Éditeur responsable : Julien Maquet, 6 rue Bonne-Fortune, 4000 Liège.

Numéros 58-59 – janvier-juin 2019



Bulletin trimestriel du Trésor de Liège



TRÉSOR
DE LIÈGE

Adresse de la rédaction :

Trésor de Liège

6 rue Bonne-Fortune – 4000 Liège (Belgique)

Tél. : + 32 (0) 4 232 61 32

info@tresordeliege.be – www.tresordeliege.be

Comité de rédaction :

Alexandre Alvarez, Denise Barbason, Marc Bouchat, Marie-Cécile Charles, Flavio Di Campli, Georges Goosse, Julien Maquet, Frédéric Marchesani, Thérèse Marlier, Fabrice Muller, Michèle Mozin-Bodson, Christine Renardy et Anne Thys.

Mise en pages : Fabrice Muller.

Coordination scientifique : Philippe George et Julien Maquet.

ISSN : 2295-6751

Votre soutien est primordial. Déductibilité fiscale à partir de 40 € par an (ou un ordre permanent mensuel de 3,50 €) versé via le compte de la Fondation Roi Baudouin (BE10 0000 0000 0404 – BIC : BPOTBEB1) avec la mention structurée obligatoire 127/9679/00001.

En remerciement de votre soutien, vous recevrez gratuitement le trimestriel Trésor de Liège et vous serez invités à toutes les activités du Trésor.

Imprimé avec le soutien de



SOMMAIRE

<i>Éditorial</i>	1
<i>La chapelle des sœurs de Saint-Charles-Borromée, Flavio DI CAMPLI</i>	2
<i>La cuve baptismale du XIII^e siècle de Montcheutin en Vouzinois. Son iconographie variée et le meurtre de saint Lambert, Jean-Claude GHISLAIN</i>	9
<i>L'installation des religieux français dans le diocèse de Liège entre 1901 et 1908. Deuxième partie, Jean-Baptiste MUREZ</i>	14
<i>Conférences et concerts du Trésor de Liège</i>	16



Page 1 de couverture. Vue intérieure de la chapelle Saint-Charles-Borromée, vers le chœur.
Photo Guy Focant © SPW-AWaP.

Page 3 de couverture. *Putto* du buste-reliquaire de saint Lambert.

© Michel Geradin, Photoclub universitaire Image.

ÉDITORIAL

La périodicité trimestrielle de notre *Bulletin* n'a pas été respectée et ce premier numéro de l'année arrive en retard : nous vous prions de bien vouloir nous excuser. Mais, durant ces derniers mois, des décisions importantes ont été prises concernant l'avenir du Trésor. Monsieur Philippe George, Conservateur du Trésor de la Cathédrale, au service du patrimoine artistique de la Cathédrale de Liège depuis quarante ans, a décidé de faire valoir ses droits à la préretraite et il a suggéré à Monseigneur l'Évêque et au Conseil de Fabrique de la Cathédrale que je prenne la relève.

En plein accord avec Monseigneur Jean-Pierre Delville, le Conseil de Fabrique et son Bureau des Marguilliers, représenté par Monsieur le Chanoine Lambert Wers, Doyen du Chapitre cathédral et Président de l'asbl « Trésor Saint-Lambert », j'ai accepté de relever le défi avec enthousiasme et grand plaisir, à partir du 1^{er} septembre. Je suis reconnaissant à tous de la grande confiance qui m'a été ainsi témoignée et j'adresse des remerciements tout particuliers à Messieurs Philippe George et Georges Goosse, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour me faciliter la tâche.

En début d'année, les Sœurs de Saint-Charles-Borromée ont quitté Liège et tout leur patrimoine artistique a été dévolu par arrêté ministériel au Chapitre cathédral de Liège. Ainsi de nombreuses œuvres ont été déposées au Trésor. Celui-ci a également placé en dépôt quinze toiles en l'église de Juprelle, où Pierre-Yves Kairis fera le 20 septembre, à 20 heures dans l'église, une conférence sur le peintre liégeois qui les a réalisées.

Un nouveau cycle de conférences du Trésor pour l'année académique 2019-2020 est en cours de préparation sous la direction de Christine Renardy, de Kevin Schmidt et d'Alexandre Alvarez, tout comme une nouvelle saison de concerts grâce à Paul Huvelle.

Après la clôture fin juin de l'exposition à succès des photographies de Thierry Lechanteur « Liège, un soir, une nuit... » dans la salle Léon Dewez, le Trésor poursuit son activité en dehors de ses murs. C'est ainsi qu'une quinzaine d'œuvres ont été prêtées à Saint-Antoine-l'Abbaye (France, Isère) jusqu'au 21 novembre. Le Trésor a également prêté plusieurs gravures et d'autres objets dans le cadre de la première exposition organisée par le Consulat de France à Liège et le Service culturel de l'Ambassade de France à Bruxelles à la Villa consulaire à la Boverie à Liège : « Les bâtisseurs de cathédrales. Notre-Dame de Paris », pour sensibiliser, jusqu'au 31 août, le public à la suite de ce terrible incendie. Enfin, le Trésor a participé à une exposition à l'Archéoforum (Agence wallonne du Patrimoine) intitulée « Sainte Foy. De Conques à Liège », jusqu'au 15 octobre : c'est le résultat des liens étroits qui existent entre les différents membres d'*Europae Thesauri*, association européenne de Trésors, dont le siège social est chez nous depuis 2005.

Dans ce numéro, vous trouverez la dernière partie de l'article de Jean-Baptiste Murez sur l'installation des religieux français en Belgique au début du xx^e siècle, une intéressante analyse des fonds de Montcheutin par Jean-Claude Ghislain, auteur régulier de notre trimestriel, et une belle contribution de Flavio Di Campli qui permet de découvrir un véritable joyau de l'art néogothique à Liège, la chapelle des Sœurs de Saint-Charles-Borromée à Saint-Joseph, religieuses bienfaitrices de notre institution, dont il a été question ci-dessus.

Bonne lecture à tous !

Julien MAQUET

LA CHAPELLE DES SŒURS DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE

Flavio DI CAMPLI

Historien de l'art, Agence wallonne du Patrimoine
Direction opérationnelle zone est

Notre ville de Liège recèle encore de petits trésors discrets, méconnus de la plupart des Liégeois. En passant par la tranquille rue de la Légia reliant la rue Sainte-Marguerite à la rue de Hesbaye, tout près de l'hôpital Saint-Joseph, qui pourrait deviner ce qui se cache derrière la vaste et austère façade de la Maison Saint-Charles? De la rue Sainte-Marguerite, une échappée donne à voir une chapelle, mais son architecture extérieure simple ne laisse pas présager les beaux décors qu'elle conserve (fig. 1). Trésor méconnu, mais pas inconnu. La chapelle est inscrite à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel depuis la publication de la mise à jour de la commune de Liège en 2004¹.



Fig. 1. Vue extérieure de la chapelle. Photo Bénédicte Dewez © SPW-AWaP.

C'est en 1868 que l'Institut ophtalmique, fondé en 1842 par Jules Anciaux sous le nom de Dispensaire ophtalmique, installé dès

¹ Liège (Patrimoine architectural et territoires de Wallonie), Sprimont, 2004, p. 227.

1847 dans une dépendance de l'hospice des femmes incurables du Vertbois, puis à partir de 1854 rue des Bons-Enfants, est transféré rue Sainte-Marguerite. En 1873, l'évêque de Liège, Monseigneur de Montpellier, confie aux sœurs de Saint-Charles-Borromée le rôle de desservir cet institut. La première pierre du couvent est posée en 1875 et la maison de la rue de la Légia est inaugurée en 1878². Elle abrite les sœurs et une maison de repos, en activité jusqu'il y a une dizaine d'années. Au fil du temps, le sort du couvent et de sa chapelle est resté lié à l'évolution de ce qui est devenu l'hôpital Saint-Joseph.

Les plans de la chapelle, signés de l'architecte D. Joliet et datés du 6 décembre 1883, sont conservés aux Archives de la Ville de Liège (fig. 2)³. Le permis est accordé le 18 décembre 1883. La première pierre est posée le 2 février 1884 ; la chapelle est bénie par l'abbé Gilles Joseph, curé-doyen de Saint-Martin, le 2 février 1885 et l'autel inauguré le 4 novembre 1887. Le confessionnal et les crédences de part et d'autre de l'autel sont placés le 15 décembre 1887. La chapelle est solennellement consacrée par Monseigneur Doutreloux le 28 mars 1889. Elle est dédiée

² GOBERT T., *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, t. 7, réimp. Bruxelles, 1976, p. 227 et 552. – LONAY-FRANÇOIS S., *La congrégation des sœurs de Saint-Charles Borromée, dans Trois siècles de présence des sœurs hospitalières à Liège. Augustines de Bavière. Sœurs de Saint-Charles Borromée. Catalogue d'exposition*, Liège, 1977, p. 12.

³ LIÈGE, ARCHIVES GÉNÉRALES DE LA VILLE, *Autorisations de bâtir*, dossier 2743.- Sur l'architecte D. Joliet, nous ne savons pas grand-chose. Il est l'auteur des plans du collège Saint-Hadelin à Visé : SIMON I., *La chapelle du collège Saint-Hadelin à Visé*, mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de maîtrise en Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, Histoire de l'Art et Archéologie, 2008-2009, p. 8.

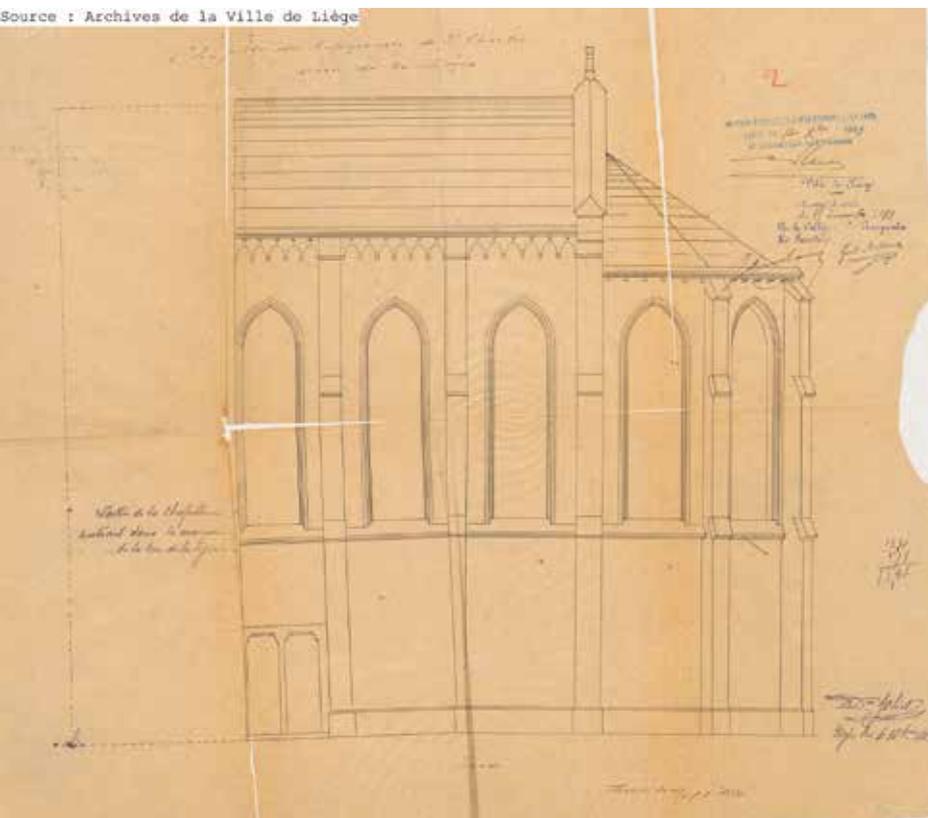


Fig. 2. Dessin par l'architecte D. Joliet de la façade latérale de la chapelle (1883).
© Archives générales de la Ville de Liège.



Fig. 3. La croix funéraire encastrée dans le mur nord de l'abside.
Photo Bénédicte Dewez © SPW-AWaP.

à l'Immaculée Conception et à saint Joseph. L'intérieur de la chapelle est orné de peintures par Adolphe Tassin de 1897 à 1898. Ces peintures seront lavées et retouchées par le peintre Thonon en 1932 et renouvelées – à l'exception des peintures murales du chœur – en 1956⁴.

L'extérieur du sanctuaire, accolé à la façade arrière du couvent, est simple. Il est bâti en briques et pierre calcaire, à l'exception du remplage des baies en tuffeau, et couvert d'une toiture d'ardoises à deux versants. Un clocheton de plan carré coiffe une construction en ressaut accolée au flanc sud de la chapelle. Deux croix en fer forgé surmontent les toitures. La chapelle n'est pas orientée ; le chœur est tourné vers l'ouest.

Un intéressant monument épigraphique est encastré dans le mur nord de l'abside (fig. 3). Il est composé d'une croix en calcaire, dont les bras et la tête remontent au XVIII^e siècle, tandis que le pied a été renouvelé à une époque plus récente. La croix porte l'ins-

cription gravée : « ICY / GIST / REVEREM / MONSIEUR / ANTOINE ANSAY PRÊTRE RECTEUR / DE CET HÔPITAL QU'IL A SERVI / DEPUIS L'AN 1700 LEQUEL APRES / AVOIR CHOISI ICY SA SEPULTURE / Y FUT / INHUME / LE 30 / OCTOBRE / 1737 / A L'AGE / DE / 67 ANS / R.I.P. » La croix est encastrée dans une dalle de pierre calcaire dont la base comporte un cartouche où figure une autre inscription : « LA PARTIE SUPERIEURE DE CETTE CROIX, FORMANT / LES BRAS ET LA TÊTE, EST UNE PIERRE QUI / PROVIENT DU CIMETIERE PRIVE DE / L'HOSPICE DES INCURABLES RUE DU VERTBOIS. / CET ETABLISSEMENT, FONDE EN 1677 FUT LE BERCEAU / DE LA CONGREGATION DES SOEURS DE / SAINT CHARLES BORROMEE 4 NOVEMBRE 1957. »

L'intérieur de la chapelle est accessible par un long couloir desservant le rez-de-chaussée de la maison Saint-Charles. La chapelle se compose d'une nef unique de quatre travées, fermée par un chœur plus étroit d'une travée, terminé par une abside à trois pans. Elle est enduite et peinte, et couverte de voûtes sur croisée d'ogives retombant sur des colonnettes engagées. Le rez-de-chaussée est scandé par des arcs brisés trilobés. À l'étage, une tribune courant sur tout le pourtour de la nef repose

⁴ *Historique de la chapelle des Sœurs de Saint Charles Borromée rue de la Légia, 7 – 4000 Liège*, document dactylographié.- GOBERT T., *op. cit.*, p. 227.- GEERKENS E., *La paroisse Saint-Martin aux XIX^e et XX^e siècles*, dans LAFFINEUR-CRÉPIN M. (dir.), *Saint-Martin mémoire de Liège*, Liège, 1990, p. 248.



Fig. 4. Vue intérieure de la chapelle vers le chœur. Photo Guy Focant © SPW-AWaP.

sur des consoles de fer forgé rehaussées par une polychromie soignée. Elle est bordée par un garde-corps de bois verni et agrémenté de polychromie, constitué d'arcades trilobées séparées par des panneaux ornés de serviettes plissées. Une frise d'arceaux trilobés souligne la tribune. La chapelle est éclairée par des fenêtres en arc brisé composée de deux lancettes surmontées d'un oculus (fig. 4).

Outre la double porte d'entrée axiale, trois portes s'ouvrent au rez-de-chaussée : à droite, une porte donnant vers l'extérieur ; à gauche, une porte donnant accès à une pièce dans laquelle un escalier en colimaçon en bois monte vers une tribune ouvrant, par une grande baie en arc brisé, sur la galerie de l'étage ; dans le chœur, une troisième porte communique avec la sacristie.

La décoration se concentre principalement dans le chœur. Cinq vitraux ornent les fenêtres. Les trois vitraux de l'abside sont signés de la firme Nicolas de Roermond : « Manufacture de vitraux peints / de F. NICOLAS et FILS / à Ruremonde (Paÿs Bas) »⁵. Ils ont été placés le 8 septembre 1888. Leur style, inspiré des vitraux du XIII^e siècle, diffère de celui des verrières de la première travée du chœur, installées ultérieurement en 1889 et évoquant les vitraux de la Renaissance⁶. Examinons rapidement les vitraux, de gauche à droite en regardant l'autel, dans le sens des aiguilles d'une montre.

⁵ *Historique de la chapelle des Sœurs de Saint Charles Borromée rue de la Légia, 7 – 4000 Liège*, document dactylographié.

⁶ *Ibid.*



Fig. 5. Le vitrail représentant la vie de saint Charles-Borromée. © IRPA-KIK, Bruxelles, photo x126407.



Fig. 6. Le vitrail central représentant l'institution du Saint-Sacrement. © IRPA-KIK, Bruxelles, photo x126402.



Fig. 7. Le vitrail des saints François et Antoine de Padoue. © IRPA-KIK, Bruxelles, photo x126415.



Fig. 8. Bandeau peint avec l'ange portant le voile de sainte Véronique. © IRPA-KIK, Bruxelles, photo x126409.

Le premier vitrail, à gauche, représente des scènes de la vie de saint Charles Borromée : saint Charles préside une procession ; saint Charles reçoit la profession de religieuses ; saint Charles donne la communion à un malade ; mort de saint Charles ; buste de saint Lambert dans l'oculus (fig. 5).

Le deuxième vitrail est consacré à saint Dominique et aux mystères du rosaire : de gauche à droite et de haut en bas : Dominique recevant le rosaire, l'Annonciation ; la Visitation, la Nativité ; la Présentation de Jésus au Temple, le Recouvrement de Jésus lors d'un pèlerinage à Jérusalem ; l'Agonie de Jésus-Christ au Jardin des Oliviers, la Flagellation. L'oculus dominant cette verrière représente les trois vertus théologiques (anges portant la croix, l'ancre et le calice).

Le troisième vitrail, dans la baie axiale derrière le maître-autel, représente l'institution du Saint-Sacrement : de haut en bas et de gauche à droite : Melchisédech offrant le pain et le vin, Jésus donnant la primauté à saint Pierre ; la Dernière Cène dans un quadrilobe ; Julienne de Cornillon en prière et saint Thomas d'Aquin ; Urbain IV et Robert de Thourotte ; dans l'oculus dominant la baie, la sainte Trinité (fig. 6).

Les mystères du rosaire se poursuivent dans le quatrième vitrail : le Couronnement d'épines, le Portement de la Croix ; la Crucifixion, la Résurrection ; l'Ascension, la Pentecôte ; l'Assomption, le Couronnement de Marie. L'oculus couronnant ce vitrail montre Moïse portant les tables de la loi.

Le dernier vitrail est consacré à saint François et à saint Antoine de Padoue : François prêche aux oiseaux ; Antoine oblige une mule à

s'agenouiller devant l'hostie, reçoit la visite de l'Enfant Jésus, guérit un malade. L'oculus est orné d'une image de sainte Odile (fig. 7)⁷.

Le chœur est agrémenté d'une riche décoration picturale attribuée au peintre Adolphe Tassin, plus connu comme auteur des peintures murales du transept de la cathédrale Saint-Paul et du chœur de l'église Saint-Martin à Liège⁸. Les colonnettes recevant les arcs des voûtes sont ornées de peintures décoratives au pochoir. Les arcades trilobées qui scandent le chœur sous les baies comportent chacune le monogramme « IHS » surmonté d'une croix, au-dessus d'un semis de fleurs de lys dorées sur fond vert. Des bandeaux peints soulignent les fenêtres. Ils encadrent des bustes d'anges dans des médaillons, présentant les *Arma Christi* (symboles de la Passion) et entourés chacun de deux phylactères portant des citations bibliques, le tout se détachant sur des rinceaux.

⁷ *La chapelle de la Maison mère*, notes dactylographiées.

⁸ *Historique de la chapelle...*, document dactylographié, p. 2.- Adolphe Tassin est, avec son maître liégeois Jules Helbig, un éminent représentant du mouvement qui a marqué le renouveau de la peinture civile et religieuse en Belgique à partir des années 1830. Hutois d'origine, Tassin est le principal collaborateur de Jules Helbig à partir des années 1880 et sa peinture est influencée par la peinture décorative religieuse issue de l'école de Düsseldorf. Son abondante production se retrouve principalement au travers de réalisations en province de Liège, parmi lesquelles peuvent être épinglées, outre celles déjà évoquées, les peintures murales de l'église Saint-Antoine l'Ermitte de Pepinster, classée comme monument depuis le 1^{er} février 1996. Les peintures de la chapelle ne sont cependant pas mentionnées dans la monographie consacrée au peintre : REMON R., *Adolphe Tassin, peintre historiciste liégeois (1852-1923)*, dans *Art & Fact*, n° 4, 1985, p. 81-92 et n° 5, 1986, p. 39-49.- La consultation des archives des sœurs de Saint-Charles, récemment déposées aux Archives de l'Évêché de Liège, n'a jusqu'ici pas permis de confirmer l'attribution des peintures à Tassin.

De gauche à droite, sous la première fenêtre, un ange portant l'éponge et la lance, avec l'inscription : *Ipse autem vulneratus est / propter iniquitates nostras* (Isaïe 53, 5) (Mais il était blessé pour nos péchés) ; sous la seconde, un ange portant le voile de Véronique, avec l'inscription : *Attritus est propter / scelera nostra* (Isaïe 53, 5) (Il a été écrasé pour nos iniquités) (fig. 8).

Sous la verrière axiale derrière l'autel, de part et d'autre d'un médaillon totalement invisible : *semetipsum exinanivit / formam servi accipiens* » (Philippiens 2, 7) (Il s'est anéanti lui-même en prenant la condition d'esclave).

Fig. 9. Le maître-autel. © IRPA-KIK, Bruxelles, photo x126387.



Les deux suivants, ange portant les clous et la couronne d'épines avec les inscriptions : *quid sunt plagae istae / in medio manuum tuarum* (Zacharie 13, 6) (D'où viennent ces blessures que tu as aux mains ?) et un autre portant le fouet et le roseau avec les inscriptions : *his plagatus sum / in domo eorum qui dirigebant me* » (Zacharie 13, 6) (C'est dans la maison de ceux qui m'aimaient que je les ai reçues).

Au centre de l'abside se dresse un imposant maître-autel en bois polychrome rehaussé de dorures, avec la statue de la Vierge à l'Enfant au centre, saint Joseph à gauche et saint Charles à droite ; des figures d'anges portant des phylactères ou jouant de la trompette couronnent les pinacles (fig. 9). Sur le tabernacle, les symboles des quatre

Évangélistes et l'inscription : *ecce panis / angelorum*. De part et d'autre du trône d'exposition surmontant le tabernacle, les inscriptions latines *AVE / MARIS / STELLA / DEI / MATER / ALMA* (Salut, étoile de la mer Mère nourricière de Dieu) et *SANCTA / DEI / GENITRIX / ORA / PRO / NOBIS* (Sainte Mère de Dieu prie pour nous). Un Christ en croix couronne le trône d'exposition. Sur l'antependium, l'alpha et l'oméga inscrits dans des quadrilobes, encadrant l'agneau aux sept sceaux. L'origine de l'autel n'est pas connue, mais étant donné la présence dans l'abside de vitraux de la firme F. Nicolas et fils, de Roermond, il est probable que l'autel ait été fourni par les très prolifiques ateliers Cuypers-Stoltzenberg, actifs dans la même ville dès le milieu du XIX^e siècle⁹.

⁹ BROM G., *Herleving van de kerkelijke kunst in katholiek Nedeland*, Leyde, 1933, p. 184-200.- LINNSEN G.C.P., *De jonge jaren van bouwmeester Cuypers*, dans *Economisch en Sociaal-Historisch Jaarboek*, 37, 1974, p. 248-268.- JANSSEN A.H.E.M., VAN LEEUWEN A.J.C. et VRINS G.P.P., "Arbeyd sere voert to eere". *Hendrik van der Geld, de neogotiek en de*

Le sol devant l'antependium est orné d'une mosaïque. Deux reliquaires en bois dorés posés sur des crédences portées par des colonnettes encadrent l'autel. Ils proviennent de la chapelle Sainte-Agathe, rue Saint-Laurent.

Quatre statues en plâtre flanquent l'entrée du chœur : le Sacré-Cœur de Jésus et Notre-Dame de Lourdes au rez-de-chaussée, le Sacré-Cœur de Jésus et la Vierge à l'Enfant au niveau de la tribune. Une statue de l'Enfant-Jésus de Prague est abritée dans une niche creusée dans le mur gauche de la nef.

À noter encore le chemin de croix accroché aux murs de la nef. Il est composé de chromolithographies marouflées et vernies dans des cadres en bois partiellement doré, surmontés de cartouches trilobés. Au fond de la chapelle, un confessionnal néogothique près de la porte d'entrée complète le mobilier. Signalons encore l'élégant pavement de marbre noir, blanc et gris formant un remarquable motif quadrillé.

Le mobilier et la décoration néogothiques forment un ensemble exceptionnellement bien conservé. Une carte postale du début du ^{xx}e siècle montre la chapelle dans un état pratiquement conforme à ce qu'on voit de nos jours (fig. 10). Seul le semis d'étoiles constellant la voûte a disparu, ainsi que le banc de communion, dont une petite partie a servi d'antependium au nouvel autel érigé après Vatican II.

Le déménagement prochain de l'hôpital Saint-Joseph vers la nouvelle clinique du Mont Légia laisse planer des inquiétudes quant à l'avenir de la maison Saint-Charles et de sa chapelle. Naguère une communauté polonaise l'utilisait pour ses offices. Actuellement, cette communauté pratique le culte à l'église Sainte-Marguerite. L'Agence wallonne du Patrimoine, Direction opérationnelle Zone Est, a récemment introduit une demande de classement de la chapelle et du couvent. Espérons qu'une solution sera trouvée pour que la chapelle puisse conserver toutes ses qualités patrimoniales et une affectation respectueuse de sa beauté.

Brabantse beeldhouwkunst (Bijdragen tot de geschiedenis van het Zuiden van Nederland, 80), Tilburg, 1989, p. 91-92.



Fig. 10. Carte postale ancienne de la chapelle (début du ^{xx}e siècle).
Collection F. Di Campi.

Remerciements

Je remercie cordialement Sœur Agnès, responsable du couvent, de m'avoir ouvert les portes de la chapelle avec une amabilité et une disponibilité sans faille. Mes remerciements vont également à mes collègues de l'AWaP : Bénédicte Dewez, pour sa collaboration dans l'étude du bâtiment, Guy Focant, auteur d'une couverture photographique et Liliane Henderickx pour sa relecture attentive. C'est avec plaisir que je remercie Monsieur Yves Charlier, directeur de la bibliothèque du Séminaire Épiscopal de Liège, qui m'a donné accès aux archives de la Maison Saint-Charles, Monsieur Pierre-Yves Kairis et Madame Marie-Christine Claes, historiens de l'art à l'IRPA, pour les précisions techniques dont ils m'ont fait bénéficier.

LA CUVE BAPTISMALE DU XIII^E SIÈCLE DE MONTCHEUTIN EN VOUZINOIS

Son iconographie variée et le meurtre de saint Lambert

Jean-Claude GHISLAIN

Docteur en histoire de l'art et archéologie (Université de Liège)

Les fonts baptismaux décorés de l'église Notre-Dame de Montcheutin, dans le Vouzinois (France, Ardennes), sont curieusement méconnus¹. La riche iconographie figurative de la cuve est exprimée selon des formules romanes tardives d'une exécution visiblement malhabile. Le meuble liturgique est sans rapport avec les nombreux fonts baptismaux romans artisanaux et tardifs en calcaire sombre du Namurois, produits d'une industrie d'exportation massive largement représentée notamment dans le diocèse de Reims et plus particulièrement dans les Ardennes, ainsi que dans le Rémois². Certains exemplaires relèvent d'une production picarde en pierre bleue de Meuse, prédominante en Thiérache et identifiée également dans le Laonnois³. Ce succès ne participe pas particulièrement des contacts

¹ Je remercie vivement pour sa coopération amicale, M. Jean-Luc Collignon qui m'a fait connaître les fonts baptismaux de l'église Notre-Dame de Montcheutin (Ardennes, arrondissement de Vouziers). La paroisse faisait partie du doyenné de Cernay en Dormois, en diocèse de Reims. La *novella villa* de Montcheutin, citée en 1248 lorsque l'abbaye Saint-Remi de Reims en devint la décimatrice, a probablement été affranchie peu avant par un seigneur d'Autry. En 1267, Baudouin d'Autry, archidiacre de Châlons, abandonna le droit de patronage de Montcheutin à l'abbé de Saint-Remi de Reims et la moitié des dîmes à la même abbaye, c'est-à-dire à son prieuré Saint-Oricle de Senuc, dont un membre desservait la cure de Montcheutin. V. GUELLIOT O., *Dictionnaire historique de l'arrondissement de Vouziers*, VI, rééd. revue par SANZÉ M. et TAMINE M., Charleville-Mézières, 2002, p. 37.

² Ce patrimoine abondant est commenté aux vol. 2 et 4, avec la bibliographie antérieure, dans notre thèse de doctorat en histoire de l'art et archéologie soutenue en 2005 à l'Université de Liège : GHISLAIN J.-C., *Les fonts baptismaux romans en pierres bleues de Belgique et leur diffusion en France aux XII^e et XIII^e siècles*.

³ La production picarde est abordée dans notre étude suivante : GHISLAIN J.-C., *Un groupe picard de fonts baptismaux romans en pierre bleue centré sur la Thiérache*, dans *Quadrilobe*, 2, 2007, [2008], p. 31-49.



Fig. 1. Vue d'ensemble des fonts de Montcheutin. © J.-C. Ghislain.

artistiques produits entre les domaines mosan et champenois au cours des XII^e et XIII^e siècles, maintes fois constatés depuis plusieurs décennies⁴.

⁴ Les rapports historiques et les échanges artistiques entre les régions de la Meuse moyenne et la Champagne sont traités notamment par divers auteurs dans : FRANCASTEL P. (dir.), *L'Art mosan. Journées d'études. Paris, février 1952* (Bibliothèque générale de l'École pratique des Hautes-Études, VI^e section), Paris, 1953.- GRODECKI L., *Problèmes de la peinture en Champagne pendant la seconde moitié du XI^e siècle*, dans *Studies in Western Art, I : Romanesque and Gothic Art. Acts of the XXth international Congress of History of Art*, Princeton, 1963, p. 129-141 (repris dans ID., *Le Moyen Âge retrouvé. De l'an mil à l'an 1200*, Paris, 1986, p. 564-580).- Le lecteur consultera utilement dans ce recueil la réédition d'articles consacrés à des vitraux des cathédrales de Châlons-en-Champagne et de Troyes, ainsi qu'au « style 1200 ».- PRESSOUYRE L., *Réflexions sur la*

La cuve baptismale subcubique et historiée de Montcheutin est totalement indépendante de cette abondante filiation. Elle est taillée dans un calcaire gréseux clair et grisâtre, et la partie supérieure est visiblement modifiée. Elle mesure H. 68 X l. ca 70 cm et le bassin, H. 35 x Ø 57 cm. La cuve est posée à l'entrée du chœur, du côté nord, sur un bloc mouluré post-médiéval de récupération (fig. 1). Le couvercle et le mode de support anciens ont disparu et sont inconnus. Les dimensions plutôt restreintes n'indiquent pas que le meuble ait servi initialement de bénitier ou à un autre usage. La scène de baptême qui y figure le confirmerait et le fond plat du bassin profond de 35 cm est percé d'un orifice central d'écoulement, très fréquent pour les cuves baptismales des XII^e et XIII^e siècles. L'amputation des décors, qui surmontent les quatre tableaux légèrement rectangulaires et inégaux, prouve que la partie supérieure fut remaniée à une époque indéterminée. Elle présente depuis lors une retraite octogonale percée de quelques trous sur le pourtour et qu'emboîtait un nouveau couvercle aujourd'hui perdu. Les coins supérieurs subsistants de la cuve furent abattus obliquement et, par adaptation à l'inclinaison nouvelle, le sommet de ses quatre angles arrondis fut écourté et se termine en pointe.

Les arêtes des encadrements et des arcatures ornementales sont adoucies, voire émoussées.

sculpture du XII^e siècle en Champagne, dans *Gesta*, 9-II, 1970, p. 16-19.- COLLIN H., HUBERT M.-C., MARSAT A., PRACHE A. et RONOY H., *Champagne romane* (La Nuit des Temps, 55), Saint-Léger-Vauban, 1981.- BARRAL I ALTET X., AVRIL F. et GABORIT-CHOPIN D., *Le monde roman (1060-1220)*, I, *Le temps des croisades* (L'Univers des formes, 29), Paris, 1982, p. 208-211 (vitrail : F. AVRIL), p. 292-295 (bronze) et p. 300 (émaïl : D. GABORIT-CHOPIN).- GHISLAIN J.-C., *op.cit.*, vol. 1, p. 98-107.- ID., *Les fonts baptismaux romans en pierre bleue des ateliers du Namurois (ca 1150-1175)* (Monographies du Musée provincial des Arts anciens du Namurois, 44), Namur, 2009, p. 21-23.- GIL M., *Innovations plastiques et transferts artistiques en Champagne au XII^e siècle : les sculptures du cloître de Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-en-Champagne (ca 1152-1180)*, dans TOUSSAINT J. (dir.), *Pierres-Papiers-Ciseaux. Architecture et sculpture romanes (Meuse-Escaut). Actes du colloque international de Namur, 2009* (Monographies du Musée provincial des Arts anciens du Namurois, 53), Namur, 2012, p. 186-190 et 197.- GEORGE P., *Le trésor des reliques de Montier-en-Der. En marge des échanges artistiques entre le pays mosan et la Champagne*, dans *Cahiers archéologiques*, t. 53, 2009-2010, p. 63-88.



Fig. 2. Chevalier croisé ? © J.-C. Ghislain.

Les reliefs peu profonds et faiblement modelés, parfois même planes et aux détails gravés, sont d'une exécution artisanale maladroite. Le talent du sculpteur est nettement inférieur à ses ambitions plastiques et à ses références stylistiques. Il contraste aussi avec la richesse du programme iconographique narratif et avec le décor végétal varié mais aujourd'hui incomplet de la partie supérieure. Le spectateur est frappé par l'échelle très variable des personnages, ainsi que par l'absence de perspective morale et apparemment d'un programme iconographique cohérent. Certes, les divers thèmes hagiographiques ont pu être inspirés par un commanditaire averti, dont nous ignorons la justification.

Aucune figure n'est auréolée ; toutes paraissent masculines et leurs disproportions sont marquées. Notons les têtes ovales trop volumineuses, au long nez droit, et enveloppées d'une mince chevelure. Les pieds minuscules dépassent sous le bord inférieur horizontal des longs vêtements droits, de même que leurs plis gravés fréquemment serrés à la taille par une ceinture. Les corps debout sont alignés de face, même lorsque la tête est de profil. Les bras grêles aux gestes raides se terminent par des mains minuscules. Deux tableaux latéraux opposés s'inscrivent dans un encadrement sculpté aux contours rectilignes et surmonté d'une frise de rinceaux. La figuration des deux autres compositions s'inscrit sous des arcatures séparées par un motif végétal dressé.

Les tableaux très variés se succèdent comme suit au pourtour de la vasque. Citons la représentation d'un baptême, suivie de gauche à droite d'un groupe de quatre personnages dressés, suivi par un chevalier sur sa monture et enfin survient le meurtre surprenant d'un prélat à l'autel.

La scène identifiable d'emblée est celle du baptême d'un adulte par un prélat mitré tourné vers la droite, de même que le personnage qui le suit et qui porte un livre de la dextre (fig. 1). Il pourrait en effet s'agir du baptême de Clovis par saint Remi vers 498, un thème iconographique emblématique et familier en diocèse de Reims⁵. On observe à Montcheutin l'absence de la colombe qui apporte le flacon du saint chrême, thème iconographique rémois facultatif, introduit en 877 ou 878 dans la *Vita Remigii* par l'archevêque Hincmar⁶. Le baptisé en buste émerge de face, les bras collés au corps, d'une étroite cuve tubulaire cerclée comme un cuveau en bois aux extrémités élargies. Le pontife est revêtu de ses ornements et la chasuble couvre le bras droit qui brandit l'aspersoir sur le catéchumène en lui posant l'autre main sur l'épaule droite. On notera les fanons tombant de la mitre à deux cornes et les visages fort usés.

Il ne subsiste que les segments inférieurs des tiges ondoyantes de la frise de rinceaux qui bordait le haut de la cuve de ce côté. Celle-ci est mieux conservée sur la face opposée de la vasque occupée par le chevalier. Le rinceau sinueux correspondant porte ici des feuilles en forme de cupule dentelée dont la tige est involuée (fig. 3). De tels rinceaux aux folioles apparentées caractérisent notamment des manuscrits parisiens et de la France septentrionale du dernier quart du XII^e siècle. Citons la remarquable Bible de l'abbaye prémontrée de Saint-André-au-Bois, en Picardie⁷.

⁵ ROUCHE M. (dir.), *Clovis, histoire et mémoire. Le baptême de Clovis, son écho à travers l'histoire*, Paris, 1997.

⁶ OPPENHEIMER F., *The Legend of the Ste Ampoule*, Londres, 1953.- Les implications de ce détail iconographique et la bibliographie sont rappelées dans notre ouvrage.- GHISLAIN J.-C., *op.cit.*, 2009, p. 44.

⁷ BOULOGNE-SUR-MER, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, Ms 2.- CAHN W., *Romanesque Manuscripts, the Twelfth Century* (A Survey of Manuscripts illuminated in France), Londres, 1995, I, fig. 333-335 et II, p. 163-165, n° 137.

Le panneau sous-jacent de la même face est occupé par un chevalier de profil, en mouvement vers la gauche (fig. 2). Le cavalier est trop réduit par rapport à son destrier dont l'arrière-train aux pattes écourtées est allongé. Le harnais de la tête de la monture est représenté, ainsi que la selle et ses sangles. Le cavalier, dont la jambe visible est atrophiée, est revêtu d'une cotte et sa tête est dissimulée



Fig. 3. La frise fragmentaire de rinceaux bordant le haut de la cuve. © J.-C. Ghislain.

par un heaume percé d'oculaires. Il baisse sa lance réduite à sa partie antérieure qui arbore un pennon frangé garni d'une croix gravée. Nous en comptons trois autres au sommet de l'écu chevaleresque en forme d'amande, décoré plus bas de deux bandeaux rayés en sautoir. Le chevalier qui le porte serait-il un croisé honoré dans la région, voire le donateur des fonts ? Son équipement défensif n'est pas antérieur aux débuts du XIII^e siècle, soit le heaume-tonnelet fermé et le bouclier triangulaire mieux adapté à la cavalerie que celui de type allongé dit normand, utilisé jusqu'à la fin du XII^e siècle. Les angles supérieurs de l'écu sont encore arrondis⁸, mais le bord qui les relie est déjà rectiligne.

Un troisième côté de la cuve montre entre les deux précédents une série de quatre personnages debout et de face, dont les silhouettes sont très semblables (fig. 4). Leurs lourdes têtes sont emboîtées par une frise d'arcatures séparées par un haut motif fleurdelisé. Par leur nombre, les figures pourraient évoquer les évangélistes, mais seule celle de droite

⁸ Les généralités concernant l'armement chevaleresque, l'équipement équestre, leur évolution dans nos régions et la bibliographie sont traitées par GAIER C., *L'armement chevaleresque au Moyen Âge (IX^e au XV^e siècle)*, dans *Châteaux-chevaliers en Hainaut au Moyen Âge. Catalogue d'exposition*, Valenciennes, 1995, p. 199-214.

soutient un livre des deux mains. La voisine, dans la même attitude et usée, joint les mains sur la taille et porte également une tunique, mais lisse. Le figurant suivant est vêtu d'une robe plissée avec une ceinture ; son avant-bras gauche est voilé et l'autre est appliqué sur la poitrine. Il tient en main un objet menu conique. Enfin, le personnage de gauche a les bras couverts conjointement par un linge au long pan pointu et il tient un vase au couvercle sommé d'une sphère. Ces accessoires pourraient désigner des acolytes et témoins assistant au baptême décrit ci-dessus.

La quatrième scène, opposée à la précédente, illustre indubitablement un événement historique retentissant. Il se déploie sous trois arcatures du type précédent mais élargies et qui évoquent ici un espace voûté (fig. 5). Deux motifs différents sont implantés respectivement à leur jonction, soit à gauche, une palmette en éventail qui jaillit d'un pommeau globuleux et à droite, une tige porte une forme grenue qui s'amenuise vers le haut. Nous distinguons de gauche à droite un autel surélevé, appareillé et subdivisé horizontalement, précédé d'une marche et abrité sous un pavillon conique suspendu. Ensuite, les quatre protagonistes se succèdent par ordre croissant. Au pied de l'autel se tient la figurine de profil d'un prélat agressé, les mains jointes et mitré. Notons la chasuble plissée, ainsi que la mitre à deux cornes et fanons comme celle observée dans la scène du baptême. Il ploie la tête, contraint de la dextre par le personnage central qui brandit une épée et menace le pontife. Ce dernier est protégé par son voisin plus grand et qui repousse du bras gauche l'assaillant qu'il touche au visage. L'intervenant le plus grand se tient à droite et porte dans la main gauche une cognée avec une lame courte et un long manche, assurément destinée à l'attentat, ce qui dénonce un second agresseur.

Dans la sphère mosano-champenoise, trois événements viennent à l'esprit quant à l'identification du meurtre d'un prélat. L'hypothèse privilégiée est celle de l'assassinat de saint Lambert, évêque de Tongres-Maastricht, survenu à Liège au plus tard en 705⁹. L'évo-

cation de celui de Thomas Becket, l'archevêque de Canterbury tué en 1170 et canonisé dès 1173, serait toutefois plutôt inattendue en région ardennaise¹⁰. Enfin, le thème iconographique du meurtre de l'évêque de Liège, Albert de Louvain assassiné à Reims sur l'ordre de l'empereur en 1192, ne s'est jamais imposé. Il est ici d'autant moins envisageable, compte tenu de la représentation de l'autel, justifiée

GEORGE P., *L'iconographie du meurtre de saint Lambert de Liège*, dans *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*, n° 197, 2002, p. 303-312. - ID., *Iconographies de saints mosans*, 15, dans *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*, n° 308, 2005, p. 622-625. - *Le Martyrologe de Zwiefalten, ca 1162*, (STUTT GART, WÜRTTEMBERGISCHE LANDESBIBLIOTHEK, *Cod. histor.* 2°415, fol. 63 r°). - SCHEILBELREITER G., *Der Tod Landberts von Maastricht*, dans FRYDE N. et REITZ D. (dir.), *Bischofsmord im Mittelalter*, Göttingen, 2003, p. 51-82. - KUPPER J.-L. et GEORGE P., *Saint Lambert de l'histoire à la légende*, Bruxelles, 2006, p. 57-73 et 80-83 (P. GEORGE). - À la p. 49, illustration des fonts westphaliens d'Ostern-Kappeln (ca 1200) qui montrent saint Lambert dans un autre rôle. Ajoutons la présence de l'ermitage Saint-Lambert à Autry, dont la chapelle actuelle de 1614 est décrite par GUELLIOT O., *op. cit.*, I, 1997, p. 91. - Rappelons aussi dans le voisinage d'Attigny, ancienne résidence royale franque, le village de Saint-Lambert en Vouzinois, dont l'église conserve un fragment de cuve baptismale romane du début du XIII^e siècle, en calcaire sombre du Namurois, commenté dans notre thèse citée *supra* : GHISLAIN J.-C., *op. cit.*, II, 2005, p. 338-339 et I, fig. 874.

¹⁰ BORENIUS T., *St Thomas Becket in Art*, Londres, 1932. - ID., *Some further Aspects of the Iconography of St Thomas of Canterbury*, dans *Archeologia*, 83, 1933, p. 171-186. - GAUTHIER M.-M., *Le meurtre dans la cathédrale, thème iconographique médiéval*, dans FOREVILLE R. (dir.), *Thomas Becket. Actes du Colloque international de Sédières, 19-24 août 1973*, Paris, 1975, p. 247-253. - RENARDY Ch., *Notes concernant le culte de saint Thomas Becket dans le diocèse de Liège au XII^e et XIII^e siècles*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 55, 1977, p. 381-389. - CAUDRON S., *La diffusion des châsses de saint Thomas Becket dans l'Europe médiévale*, dans GABORIT-CHOPIN D. et TIXIER F. (dir.), *L'œuvre de Limoges et sa diffusion. Trésors, objets, collections. Actes d'une journée d'études de l'Institut national d'Histoire de l'Art et le Centre André-Chastel (UMR 8150-Paris-Sorbonne) le 13 mai 2009* (Art et Société), Rennes, 2011, p. 23-41. - Notons p. 32-33 que parmi la cinquantaine de châsses limousines qui illustrent entre 1185 et 1220 environ le martyr de Thomas Becket, l'émail de l'une d'elles (THE CLEVELAND MUSEUM OF ART, J.H. WADE FUND, inv. 51.449) pourrait provenir d'une église de Troyes, dont la collégiale comtale Saint-Étienne. Celle-ci possédait un riche trésor et son fondateur, le comte Henri I^{er} le Libéral (1152-1181) et son épouse, Marie de Champagne, favorisèrent le culte de Thomas Becket dans leur comté. CAUDRON S., dans GAUTHIER M.-M., ANTOINE E., GABORIT-CHOPIN D., *Corpus des émaux méridionaux*, II, *L'apogée 1190-1215*, Paris, 2011, p. 96-97, fig. - ANTOINE E. et CAUDRON S., *Châsses et plaques de châsses*, dans *Id.*, p. 39-47.

⁹ Les versions du meurtre de saint Lambert sont variées. - V.

notamment dans le cas de saint Lambert. Albert de Louvain fut enterré sur place, dans la cathédrale de Reims, mais il ne figurait pas dans le calendrier liturgique et on ne lui connaît aucun culte organisé avant sa reconnaissance par le pape en 1613¹¹. En s'écartant de la région ardennaise, on peut également évoquer le meurtre du premier évêque de Sens, saint Savinien assassiné vers 250 à l'épée et à la hache, alors qu'il officiait¹². Rappelons aussi que l'archétype des confesseurs martyrs à l'autel serait le pape Étienne I^{er} († 257)¹³.

Enfin, concernant la période d'exécution de la cuve baptismale de Montcheutin, rappelons que les palmettes festonnées se propagèrent à la fin du XII^e siècle. Les arcatures en plein cintre procèdent encore du répertoire roman, tandis que les fleurs de lys se multiplient au XIII^e siècle, de même que l'armement du chevalier, ce qui autorise une datation élargie au premier tiers du XIII^e siècle. Ajoutons que l'image d'un éventuel croisé pourrait ainsi rappeler la cinquième croisade qui se déroula entre 1217 et 1219¹⁴. Le type de mitre trian-

gulaire à fanons représentée à deux reprises était également en usage en France à cette époque¹⁵. L'intérêt majeur de la cuve baptismale originale de Montcheutin est incontestablement iconographique, tandis que son esthétique stylisée de tradition romane est d'une plastique élémentaire attribuable à un modeste tailleur de pierre régional.

originelle, s'agirait-il d'un seigneur d'Autry ?

¹⁵ BEAULIEU M. et BAYLÉ J., *La mitre épiscopale en France des origines à la fin du XV^e siècle*, dans *Bulletin archéologique*, n.s., n° 9, 1973, [1976], p. 58-66.



Fig. 4. Quatre personnages, témoins du baptême ? © J.-C. Ghislain.



Fig. 5. La scène de l'assassinat d'un évêque. © J.-C. Ghislain.

¹¹ SCHMANDT R.-H., *The election and assassination of Albert of Louvain, Bishop of Liège, 1191-92*, dans *Speculum*, 42, 1967, p. 639-660.- KUPPER J.-L., *Saint Albert de Louvain, évêque de Liège. Le dossier d'un assassinat politique*, dans *Feuillets de la cathédrale de Liège*, n° 7, 1992, p. 2-12.- ID., *Reims, mardi 24 novembre 1192. L'évêque Albert de Liège est assassiné, dans Liège. Autour de l'an mil, la naissance d'une principauté (X^e-XII^e siècle)*, Liège, 2000, p. 94-97.- DEMOUY P., *Vocables, reliques et processions. Sources d'une étude iconographique de la cathédrale de Reims au XIII^e siècle*, dans DECROCK B. et DEMOUY P. (dir.), *Nouveaux regards sur la cathédrale de Reims. Actes du colloque international des 1^{er} et 2 octobre 2004 à Reims*, Langres, 2008, p. 115.

¹² MAYEUX A., [*Une châsse d'émail du trésor de la cathédrale de Sens*], dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1923, p. 143-144, pour le martyr, d'après la « grande passion des saints Savinien et Potentien » publiée par l'abbé Hénault, *Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres et des églises de Sens, Troyes et Orléans*, Paris-Bray-Retaux, 1884.- GAUTHIER M.-M., *op. cit.*, p. 250, n. 16, avec bibliographie.

¹³ GAUTHIER M.-M., *op. cit.*, p. 250.- Outre saint Thomas Becket, archevêque de Canterbury, l'auteur cite également, p. 250, en n. 14, les saints Narcisse, évêque de Gérone, Aureus, archevêque de Mayence, Rombaud, évêque de Malines, Ruf, évêque de Capoue, Frédéric, évêque d'Utrecht, Stanislas, évêque de Cracovie, Chaffre (Théofrède), abbé de Monastier-en-Velay et Théodore de Croylain.

¹⁴ Si la cuve de Montcheutin est conservée dans sa paroisse

L'INSTALLATION DES RELIGIEUX FRANÇAIS DANS LE DIOCÈSE DE LIÈGE ENTRE 1901 ET 1908

Deuxième partie

Jean-Baptiste MUREZ, doctorant en Histoire (Université de Liège)

Au total, ce sont environ treize mille religieux français qui se réfugièrent en Belgique, dont environ dix mille femmes. La plupart arrivèrent entre 1901 et 1908¹.

II) Reprendre une activité à l'étranger

Une fois réglés les problèmes matériels liés à l'installation – bien que dans plusieurs cas, les travaux se soient poursuivis durant des années –, les religieux français voulurent reprendre une activité interrompue par leur départ du territoire de la République.

Les religieux enseignants

Outre la distance – certains religieux venaient par exemple du sud de la France –, bien des habitudes avaient été bouleversées et l'on a rappelé précédemment les conditions fixées par les autorités religieuses belges. Dans le cas des congrégations enseignantes, c'est notamment l'interdiction de recevoir des élèves autres que français qui s'imposait de la manière la plus visible, parfois anticipée par les Français eux-mêmes. Si l'injonction ne fut pas toujours respectée, comme le montrent des établissements lasalliens² en dehors du cas qui nous occupe, elle constituait néanmoins un impératif officiel. L'évêque de Liège le rappela clairement aux pères jésuites en 1902 : « J'autorise bien volontiers votre établissement dans le diocèse de Liège, à Marneffe près de Huy, aux conditions que vous avez-vous-même indiquées à savoir : que, si vous ouvrez un collège, celui-ci ne recevra que des enfants français exclusivement [souligné dans le texte original]. Je prie Dieu de sauver la France de la terrible épreuve qu'elle traverse et de vous adoucir l'amertume de l'exil »³. Ces

¹ La première partie a paru ici-même en juin 2018 : www.tresor-deliege.be/publication/pdf/055.pdf. Nous remercions très vivement Catherine Lanneau et Philippe George pour leur relecture. Une troisième et dernière partie suivra.

² Le terme « lasallien » fait référence aux Frères des Écoles chrétiennes. Il s'agit d'un ordre religieux masculin fondé par saint Jean-Baptiste de la Salle à Reims sous le règne de Louis XIV, et voué à l'éducation des jeunes garçons : www.archives-lasalliennes.org/fondateur.php.

³ Lettre de l'évêque de Liège au Révérend Père provincial des Jésuites, 28 juin 1902, AJPF, Série E, Sous-série EMa, carton 3.



Fig. 1. Carte postale ancienne du Pensionnat des Saints-Anges à Verviers, tenu par des sœurs Ursulines françaises. Elles vinrent de Corbigny et Bourges en 1904 et y restèrent jusqu'en 1940 pour y enseigner. Des religieuses belges les précédèrent (les Sœurs de Saint-Joseph de Bearegard de Liège de 1882 à 1904) et leur succédèrent (les Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie de Gand à partir de 1941). D'après P. WYNANTS, *op. cit.*, p. 242.

courtes lignes sont intéressantes à plus d'un titre : elles montrent la capacité d'adaptation certaine des Jésuites et le soutien que Mgr Rutten leur témoigna, qui rejoint la lettre de mandement de Carême de 1907 citée en introduction. Elle reflète bien les contradictions et les difficultés d'accueil des religieux français.

À Marneffe, le collège Saint-Joseph ouvrit en 1903. Il fut en partie recomposé avec des livres et du matériel venus de Vaugirard, ainsi que des élèves eux aussi parisiens pour la plupart⁴, après avoir servi un court moment de scolasticat⁵ : « le château qui durant une année avait servi de petit scolasticat à quelques philosophes de 3^e année avant d'être transformé et aménagé en collège, s'ouvrit en octobre 1903 avec trois classes seulement, la 6^e, la 5^e et la 4^e, qui devaient dans la suite s'élargir jusqu'à la Philosophie. Le collège en pleine campagne à mi-distance entre Namur et Liège, sur le plateau de la Meuse, compte une moyenne annuelle de 130 élèves, tous Français »⁶. Il préparait aux examens français et fonctionna, surtout grâce à des familles

⁴ CABANEL, *op. cit.*, p. 210.

⁵ Le scolasticat est un institut religieux où les futurs prêtres font leurs études.

⁶ Note sur le collège de Marneffe, sans date ni auteur, *ibid.*

aisées de droite, tant bien que mal jusqu'à l'invasion de la Belgique en août 1914. Acheminer les élèves et le matériel de classe, ainsi que les nourrir nécessita la mise en place de toute une organisation et une intendance qui seront évoquées ultérieurement.

Outre les Jésuites, on trouva également des Ursulines. Si les premiers enseignent aux garçons, les secondes, elles, se consacrent à l'éducation des filles. Ainsi, celles de Corbigny et de Bourges arrivèrent à Verviers en 1904, pour y effectuer une activité d'enseignement élémentaire et professionnel. Leur cas est très intéressant car il constitue une entorse au principe précédemment énoncé de n'enseigner qu'à des Français. Ainsi, à Verviers, les religieuses reprirent la direction de l'Institut des Saints-Anges et se placèrent d'emblée sous la juridiction de l'Évêché de Liège. Dès le mois d'août de cette année, il ne resta plus une sœur à Bourges et elles cessèrent les relations avec cet archevêché. Elles enseignèrent donc bien à des Belges et se présentèrent comme telles désormais : « Monseigneur [l'évêque] ne permettait pas aux Religieuses expulsées d'ouvrir des pensionnats qui feraient concurrence aux pensionnats des Religieuses belges, le nombre étant suffisant pour la population. Il a fait une certaine exception pour les Ursulines de Bourges parce qu'elles avaient l'occasion de reprendre un pensionnat et un externat que les Sœurs de Saint-Joseph voulaient bien leur céder. Les Ursulines continuaient ainsi une œuvre existante »⁷. Les raisons de ce comportement ne sont pas clairement énoncées, mais transparaissent à travers la phrase suivante : « Les religieuses de Bourges espèrent pouvoir par-là répondre aux desseins de la Providence divine, en travaillant, par la bonne éducation de la jeunesse à la formation de foyers chrétiens et rendre ainsi à la catholique Belgique ce qu'elle leur a donné si généreusement »⁸. Cette attitude créa de nombreux problèmes avec la France, notamment d'ordre financier, et la situation ne fut réglée qu'en 1923, avec la consécration de la séparation entre les deux communautés désormais officiellement distinctes⁹. D'autres congrégations enseignantes rejoignirent le diocèse de Liège, sans qu'il soit possible de les citer toutes.

Les autres religieux

Les religieux qui se réfugièrent dans le diocèse de Liège n'étaient pas tous enseignants. D'autres étaient gardemalades ou encore contemplatifs. Dans ce dernier cas, la situation matérielle s'avéra plus complexe au quotidien car les congréganistes, voués à une vie essentiellement de prière, ne purent vendre de grandes quantités de produits d'artisanat ou vivre de l'enseignement. De

⁷ Lettre chanoine Roux (visiteur de 1902 à 1912) à la Révérende Mère Prieure, Mère Marie de Saint Dominique Tizart, 2 mars 1923, ADL, Fonds Rutten, carton 117.

⁸ *Ibid.*

⁹ « Nous certifions que la communauté de Verviers a été sous notre juridiction et complètement détachée de Bourges [...] », Déclaration signée par Monseigneur Rutten le 2 mars 1923, *ibid.*

plus, bien des communautés de femmes contemplatives étaient composées d'une vingtaine de personnes seulement, voire moins. Leurs ressources étaient donc limitées.

Les ordres contemplatifs plus importants, eux, réussirent mieux à s'installer en Belgique et à y subsister, comme les Carmélites. Ainsi, celles qui se sont réfugiées depuis Compiègne se retrouvèrent à Statte (Huy) en 1906. Elles y restèrent jusqu'en 1919, date à laquelle elles vinrent s'établir à Amay, localité où elles succédèrent à celles de Paris déjà citées. Là, elles parvinrent à trouver un local, à le rénover et, au bout de trois ans, réussirent à obtenir l'équilibre financier. Outre le fait que certaines aient eu quelques biens et pensions avant d'entrer en religion, elles reçurent des dons et cultivèrent un jardin dont elles purent vendre quelques produits. L'abbé Émile Gelin, de Huy, put donc écrire au vicaire général de l'Évêché de Liège : « la fondation de Statte après trois années et demie révolues semble avoir son existence assurée en sujets et en moyens de vivre [souligné dans le document original] »¹⁰.

On notera aussi que les religieux français exilés communiquaient entre eux et se rendaient des services : pour une recherche de confesseur ou des travaux manuels par exemple. C'est le cas des Sœurs de Saint-Charles venues d'Angers. Une partie se réfugia à Oteppe et fit le ménage chez les Jésuites de Marneffe de 1903 à 1908. Après cette date, elles se retrouvèrent à Statte (Huy) où elles commencèrent à enseigner. On retrouve également dans les archives la trace de religieuses dont l'activité consistait surtout en des soins, comme les Sœurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Tarbes qui arrivèrent à Tihange en 1906. Elles soignèrent les personnes âgées et les documents conservés montrent qu'elles semblent s'être correctement installées sur place. En 1911, elles écrivirent ainsi à Monseigneur Rutten au sujet d'une donation dont elles étaient bénéficiaires. Dans ce cas, les liens n'avaient pas été rompus avec la France et la supérieure générale écrivait d'ailleurs depuis Tarbes¹¹.

¹⁰ Lettre de l'abbé Émile Gelin à M^{gr} Herzet, vicaire général de l'Évêché de Liège, 15 juin 1910, *ibid.*

¹¹ Lettre de la supérieure générale des Sœurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs depuis Tarbes, 7 février 1911 à l'évêque de Liège, *ibid.*, carton 116.



Fig. 2. Collège de Marneffe 1912-1913, classe de philosophie.
Photo J.-B. Murez © Vanves (F), Archives des Jésuites.

CONFÉRENCES DU TRÉSOR DE LIÈGE

2019 – 2020

Invitation au 11^e cycle annuel de conférences d'art et d'histoire

Le 11^e cycle annuel de conférences du Trésor de Liège débutera le

mardi 5 novembre 2019

Thierry LUTHERS

Derniers domiciles connus

Le célèbre journaliste de la RTBF, par ailleurs historien, viendra nous parler de l'enquête qu'il mène depuis plusieurs années et consacrée aux tombes des personnalités belges. Grâce à ce travail de recherche, il édite différents guides ; trois numéros sont déjà parus : le premier consacré à la province de Liège, le deuxième à la Région de Bruxelles-Capitale et le troisième aux provinces de Namur et du Luxembourg. À l'issue de la conférence, il dédicacera ses ouvrages.

Les autres conférences ne seront plus annoncées dans ce *Bulletin* non seulement pour éviter tout risque de confusion ou d'erreur dans les dates, mais aussi pour que les auditeurs n'aient plus la surprise de se déplacer pour une conférence qui a dû être annulée en dernière minute.

Le programme sera désormais uniquement disponible sur le site internet du Trésor. Nous vous invitons à aller le consulter et vérifier, avant chaque conférence, si un problème dans l'organisation de celle-ci n'est pas intervenu.

D'ores et déjà, néanmoins, voici les orateurs pressentis pour cette année : en novembre, Jean-Pierre ROLAND, sur le culte de sainte Rolende de Gerpennes ; en décembre, Marie TIELEMANS (ULB), sur l'abbaye de Saint-Trond au XII^e siècle ; en janvier, Aleuna MACARENKO (ULiège), sur l'art des manuscrits mosans ; en février, Guillaume WYMMERSCH et Emmanuel DENIS (ULiège-CACH), sur le site de Pont-de-Bonne à Modave ; en mars, Bernard WILKIN (AEL) sur son livre consacré aux lettres de Grogards napoléoniens ; en avril, Nicolas RUFFINI-RONZANI (UNamur) sur les Gesta des évêques de Liège de Gilles d'Orval ; en mai, Valentine JEDWAB (ULB), sur l'évangélisation de la Toxandrie.

**Toutes les conférences ont lieu le mardi au Trésor
à 18 h 30 précises et d'une durée approximative d'une heure.**

Modératrice : Christine RENARDY, Docteure en histoire

Renseignements : Kevin SCHMIDT, Assistant en histoire du Moyen Âge : kschmidt@uliege.be

PAF par conférence : 5 € – abonnement au cycle : 25 €

Avec le soutien de  **Province
de Liège**

CONCERTS AU TRÉSOR

Les prochains concerts auront lieu les samedis 9 et 23 mai, 6 et 20 juin 2020, comme toujours à 18h. Comme chaque année, Paul HUELLE nous réserve de belles surprises pour cette 11^e saison, avec de beaux moments musicaux. Au plaisir de vous y rencontrer !

Renseignements : info@tresordeliege.be ; 04 262 31 62.



À Liège, la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Lambert fut démolie à la Révolution.

Les œuvres sauvegardées, ainsi que celles d'églises disparues dans le diocèse de Liège, sont présentées dans les bâtiments du cloître de l'actuelle cathédrale Saint-Paul : orfèvreries, textiles, sculptures, peintures, gravures...

La scénographie illustre les contextes dans lesquels ces œuvres ont été réalisées et retrace l'histoire de l'ancienne principauté épiscopale de Liège.



TRÉSOR
DE LIÈGE